KPMG S.A.
28, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Boîte Postale 547
50105 Cherbourg-Octeville Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 88 36 38
Télécopie : +33 (0)2 33 88 36 39
Site internet : www.kpmg.fr

Association du Médico-Social de la Hague

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
Association du Médico-Social de la Hague
51 rue de Millecent - Beaumont-Hague - 50440 La Hague
Ce rapport contient 27 pages
Référence : OL/PM

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
28, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Boîte Postale 547
50105 Cherbourg-Octeville Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 88 36 38
Télécopie : +33 (0)2 33 88 36 39
Site internet : www.kpmg.fr

Association du Médico-Social de la Hague

Siège social : 51 rue de Millecent - Beaumont-Hague - 50440 La Hague

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de l'Association du Médico-Social de la Hague,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association du Médico-Social de la Hague relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.2.5 « Mouvements ayant affecté les provisions pour risques et charges » de l'annexe des comptes expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la provision pour indemnité de départ en retraite du personnel.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cherbourg, le 26 juin 2019

Olivier Lenoël
Associé

AMSH CONSO CONSO 51 RUE MILLECENT 50440 BEAUMONT-HAGUE	**Bilan actif** **Document fin d'exercice**	**N° Siret** 820457331 **NAF (APE)** **N° Identifiant** **Période du** 01/01/18 **au** 31/12/18 Tenue de compte : EURO

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311217
Capital souscrit non-appelé (I)				
Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles	**25 231,85**	**12 890,15**	**12 341,70**	**5 349,66**
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	25 231,85	12 890,15	12 341,70	5 349,66
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	**4 259 999,77**	**692 740,47**	**3 567 259,30**	**2 084 100,96**
Terrains	54 927,78		54 927,78	54 927,78
Constructions	1 702 791,44	353 763,27	1 349 028,17	1 464 277,06
Installations techn., mat., outil	140 854,93	88 075,78	52 779,15	62 270,06
Autres immob. corporelles	587 019,74	250 901,42	336 118,32	329 860,01
Immobilisations en cours	1 774 405,88		1 774 405,88	172 766,05
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	**1 519,56**		**1 519,56**	**404,56**
Participations selon mise en équi.				
Autres participations	30,00		30,00	15,00
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 000,00		1 000,00	
Autres immob. financières	489,56		489,56	389,56
TOTAL II	**4 286 751,18**	**705 630,62**	**3 581 120,56**	**2 089 855,18**
Comptes de liaisons				
Comptes de liaisons				
Stocks et en-cours	**1 063,57**		**1 063,57**	**1 063,57**
Matières premières & approvision	1 063,57		1 063,57	1 063,57
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.	**952,02**		**952,02**	**487,02**
Avances & acomptes versés/com.	952,02		952,02	487,02
Créances	**524 603,53**	**23 473,83**	**501 129,70**	**480 868,40**
Clients et comptes rattachés	210 451,33	23 473,83	186 977,50	178 241,03
Autres créances	314 152,20		314 152,20	302 627,37
Capital souscrit appelé non versé				
Divers	**895 160,66**		**895 160,66**	**604 408,85**
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	895 160,66		895 160,66	604 408,85
Charges constatées d'avance	**21 843,37**		**21 843,37**	**17 269,44**

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311217
Charges constatées d'avance	21 843,37		21 843,37	17 269,44
TOTAL III	**1 443 623,15**	**23 473,83**	**1 420 149,32**	**1 104 097,28**
Frais d'émission d'emprunt à étaler	**27 975,45**		**27 975,45**	**31 083,83**
Frais d'émission d'emprunt à étaler	27 975,45		27 975,45	31 083,83
Primes rembour. d'obligations (IV)				
Primes de rembour. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	**5 758 349,78**	**729 104,45**	**5 029 245,33**	**3 225 036,29**

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311217
Fonds propres			**30 489,80**	**30 489,80**
Fonds associatifs sans droit de rep			30 489,80	30 489,80
Primes d'émission, de fusion				
Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation				
Ecart de réévaluation				
Réserves			**318 180,23**	**318 180,23**
Réserve légale				
Rés. statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			318 180,23	318 180,23
Report à nouveau			**-68 424,73**	**-159 645,00**
Report à nouveau			-68 424,73	-159 645,00
Résultat de l'exercice			**1 728,19**	**91 220,27**
Résultat de l'exercice			1 728,19	91 220,27
Subventions d'investissement			**14 857,17**	**18 571,46**
Subventions d'investissement			14 857,17	18 571,46
Provisions réglementées			**9 000,00**	**9 000,00**
Provisions réglementées			9 000,00	9 000,00
TOTAL (I)			**305 830,66**	**307 816,76**
Comptes de liaisons			**0,01**	**0,01**
Comptes de liaisons			0,01	0,01
Avances conditionnées				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)			**0,01**	**0,01**
Provisions pour risques				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			**289 926,60**	**262 523,31**
Provisions pour charges			289 926,60	262 523,31
TOTAL (III)			**289 926,60**	**262 523,31**
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Autres emprunts obligataires				

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311217
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			**3 190 659,73**	**1 695 508,94**
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			3 190 659,73	1 695 508,94
Emprunts et dettes financ. divers				
Emprunts et dettes financ. divers				
Avanc. & acptes reçus/com en cours				
Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés			**536 619,59**	**220 094,24**
Dettes fourniss. & cptes rattachés			536 619,59	220 094,24
Dettes fiscales et sociales			**455 213,42**	**504 680,23**
Dettes fiscales et sociales			455 213,42	504 680,23
Dettes sur immo. et cptes rattachés				**-390,00**
Dettes sur immo. & cptes rattachés				-390,00
Autres dettes			**250 362,31**	**234 802,80**
Autres dettes			250 362,31	234 802,80
Produits constatés d'avance			**633,01**	
Produits constatés d'avance			633,01	
TOTAL (IV)			**4 433 488,06**	**2 654 696,21**
Ecarts de conversion passif (V)				
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			**5 029 245,33**	**3 225 036,29**

AMSH CONSO CONSO 51 RUE MILLECENT 50440 BEAUMONT-HAGUE	**Compte de résultat** **Document fin d'exercice**	**N° Siret** 820457331 **NAF (APE)** **N° Identifiant** **Période du** 01/01/18 **au** 31/12/18 Tenue de compte : EURO

Détail des postes			Au 311218	Au 311217
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises			**11 606,15**	**12 213,37**
Achats de marchandises			11 606,15	12 213,37
Variations de stocks de march.				
Consommation exercice /tiers			**1 075 753,31**	**1 093 615,80**
Achats matières premières			1 325,51	2 308,23
Achats autres approvisionnements			8 851,06	15 001,58
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			1 065 576,74	1 076 305,99
Impôts, taxes et vers. assimilés			**102 461,19**	**98 197,21**
Impôts, taxes et vers/ assimilés			102 461,19	98 197,21
Charges du personnel			**3 005 480,15**	**2 896 247,68**
Salaires et traitements			2 175 510,78	2 095 321,50
Charges sociales			829 969,37	800 926,18
Dotations aux amortis. & provisions			**277 855,52**	**268 967,73**
Amort. sur immobilisations			240 450,73	233 905,04
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant			9 845,50	9 057,69
Amort. pour risque et charges			27 559,29	26 005,00
Autres charges			**85,84**	**83,43**
Autres charges			85,84	83,43
TOTAL I			**4 473 242,16**	**4 369 325,22**
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)			**67 393,81**	**56 280,39**
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			67 393,81	56 280,39
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			**8 406,24**	**4 663,57**
Sur opérations de gestion			8 406,24	1 897,99
Sur opérations en capital				2 765,58
Dotations aux amort. & provis.				
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)				
Impôts sur les bénéfices				
Solde créditeur			**1 728,19**	**91 220,27**
Bénéfice			1 728,19	91 220,27
TOTAL GENERAL (CHARGES)			**4 550 770,40**	**4 521 489,45**

Détail des postes			Au 311218	Au 311217
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			**626 186,30**	**613 935,99**
Ventes de marchandises			15 357,67	15 486,30
Production vendue (B&S)			610 828,63	598 449,69
Autres produits d'exploitation (B)			**3 920 198,22**	**3 871 153,32**
Production stockée				
Production immobilisée			2 317 748,81	2 280 048,01
Subventions d'exploitation			2 665,00	13 389,20
Reprise /prov. & transferts charge			263 404,24	319 797,38
Autres produits			1 336 380,17	1 257 918,73
TOTAL (A+B)			**4 546 384,52**	**4 485 089,31**
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)			**231,93**	**1,63**
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.			231,93	1,63
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			**4 153,95**	**21 831,62**
Sur opérations de gestion			139,56	4 857,35
Sur opér. de capital, cess. actifs			300,10	13 250,00
Sur opér. de capital, subv. d'inv.			3 714,29	3 714,27
Autres opér. de capital				10,00
Reprises/prov. & transf.de charges				
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			**4 550 770,40**	**4 506 922,56**

Association du Médico-Social de la Hague

AMSH 2018

adresse :
51 RUE MILLECENT
SIREN : 820 457 331

Annexes aux comptes sociaux clos au 31 décembre 2018

Annexe aux comptes

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 est de 5 029 245 Euros, et le compte de résultat dégage un résultat bénéficiaire de 1 728 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2018.

Les notes et tableaux ci-après, qui constituent l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels.

Sommaire de l'annexe aux comptes

1 Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes et faits caractéristiques 4

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice 4
1.2 Comparabilité des comptes 4
1.3 Principes généraux 4
1.4 Modes et méthodes d'évaluation comptables appliqués 4
1.4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles 4
1.4.2 Créances clients et comptes rattachés 5
1.4.3 Stocks et en cours 5
1.4.4 Créances 5
1.4.5 Disponibilités 5
1.4.6 Les produits d'activité 5
1.4.7 Personnes accueillies 5

2 Notes relatives aux postes du bilan 6

2.1 ACTIF 6
2.1.1 Mouvements ayant affecté les postes de l'actif immobilisé (valeurs brutes) 6
2.1.2 Mouvements ayant affecté les postes de l'actif immobilisé (amortissements) 7
2.1.3 Les provisions pour dépréciations 8
2.1.4 Echéances des créances 8
2.1.5 Informations sur les produits à recevoir 8
2.1.6 Charges constatées d'avance 9
2.2 PASSIF 9
2.2.1 Fonds propres et évolution des capitaux propres 9
2.2.2 Résultats de l'exercice 10
2.2.3 Résultats sous contrôle des tiers Financeurs (report à nouveau) 11
2.2.4 Report à nouveau 12
2.2.5 Mouvements ayant affecté les provisions pour risques et charges 12
2.2.6 Mouvements ayant affecté les Fonds dédiés 13
2.2.7 Echéances des dettes 13
2.2.8 Informations sur les charges à payer 14
2.2.9 Produits constatés d'avance 14

3 Notes relatives aux postes du compte de résultat 14

3.1.1 Charges et produits financiers 14
3.1.2 Charges et produits exceptionnels 14

4 Autres informations 15

4.1.1 Information concernant les engagements reçus et donnés 15
4.1.3 Ventilation de l'effectif moyen 15
4.1.4 Dirigeants 15
4.1.5 Honoraires des commissaires aux comptes 16
4.1.6 Frais de recherches et de développement 16
4.1.7 Perspectives d'avenir 16

1 PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES ET FAITS CARACTERISTIQUES

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Réalisation des travaux d'extension du FOA.

Déménagement des 17 (7 Pierre Allain et 10 Maison les Fontaines) résidents ESAT le 01 Octobre 2018 pendant la durée restante des travaux.

Acceptation par le Conseil Départemental des travaux de réfection des salles de bains de la Maison les Fontaines.

Décembre 2018, première réunion de lancement du CPOM.

1.2 Comparabilité des comptes

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2018 sont comparables aux comptes de 2017.

1.3 Principes généraux

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.4 Modes et méthodes d'évaluation comptables appliqués

1.4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient d'origine, abstraction de toute charge financière.
Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué à la durée d'utilisation estimée.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement retenue **Minimum**	Durée d'amortissement retenue **Maximum**	Mode d'amortissement (1)
Logiciels	1 an	3 ans	Linéaire
Bâtiments	15 ans	40 ans	Linéaire
Matériel et outillage	2 ans	6 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 ans	6 ans	Linéaire
Matériel de bureau :	3 ans	5 ans	Linéaire
Mobilier	7 ans	10 ans	Linéaire

1.4.2 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement. Les risques s'apprécient notamment par la connaissance de litiges, de la qualité des clients et par l'ancienneté des créances.

1.4.3 Stocks et en cours

Stocks achetés : Ils sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti, ils sont valorisés au coût réel d'achat

1.4.4 Créances

Les créances de l'actif circulant sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4.5 Disponibilités

Les comptes de disponibilités au 31/12/18 s'élèvent à 895 160€.

1.4.6 Les produits d'activité

Les produits d'activité sont constitués du chiffre d'affaire des Esat, et des financements accordés par les tutelles.

1.4.7 Personnes accueillies

L'AMSH accueille dans le secteur Médico-Social :

A l'ESAT Jacques Prévert : 65 usagers correspondant à 62 ETP
A l'ESAT Jean Marais : 50 usagers correspondant à 41 ETP
Au Foyer PIERRE ALLAIN : 7 résidents
Au Foyer Maison les Fontaines : 20 résidents et 5 externes.

2 NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

2.1 ACTIF

2.1.1 Mouvements ayant affecté les postes de l'actif immobilisé (valeurs brutes)

Etat de variation de l'actif immobilisé

données en Euros

	Libellés des postes	Valeur brute au 1er janvier 2018	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin de période
Immobilisations incorporelles					
	Frais d'études, de R&D				
	Logiciel	10 669	14 563		25 232
	Autres Immobilisations Incorporelles				
	Acomptes versés s/ commandes				
	Total 1	**10 669**	**14 563**		**25 232**
Immobilisations corporelles					
	Terrains	54 928			54 928
	Agencement terrains				
	Constructions	1 702 791			1 702 791
	Agencement construct°				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Installations techniques,matériels et outillages	123 489	17 366		140 855
	Install. Générales	167 886	26 559		194 446
	Matériel transport	187 228	59 789		247 017
	Matériel bureau & info	57 484	2 653		60 137
	Mobilier	72 608	4 086		76 694
	Autres Immob,corporelles	8 726			8 726
	Immob en-cours	172 766	1 601 640		1 774 406
	Acomptes versés s/ commandes				
	Total 2	**2 547 906**	**1 712 093**		**4 260 000**
Immobilisations financières					
	Titres de participation				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15	15		30
	Prêts		1 000		1 000
	Autres immobilisations financières	290	200		490
	Total 3	305	1 215		1 520
	Total 1+2+3	**2 558 880**	**1 727 871**		**4 286 751**

Les acquisitions de l'exercice 2018 concernent :

- Les travaux pour l'extension du foyer sur Maison les Fontaines en immobilisation en cours pour 1 601 640€.
- Pour l'activité commerciale de Jacques Prévert, l'acquisition de matériels et outillages pour 18 203 €, essentiellement des tondeuses et tailles haies.
- Pour Jacques Prévert Médico-social les investissements réalisés sur 2018 concernant l'acquisition d'une Clio pour 13 641€, d'un camion électrique pour 20 000€, création d'un passage piéton et d'une barrière à Jacques Prévert pour 14 848€

2.1.2 Mouvements ayant affecté les postes de l'actif immobilisé (amortissements)

Etat de variation des amortissements sur actif immobilisé

données en Euros

	Libellés des postes	Valeur brute au 1er janvier 2018	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin de période
Amortissements sur immobilisations incorporelles					
	Logiciel	5 319	7 571		12 890
	Total 1	**5 319**	**7 571**		**12 890**
Amortissements sur immobilisations corporelles					
	Agencement Terrains				
	Constructions	238 514	115 249		353 763
	Installations techniques,matériels et outillages	61 219	26 857		88 076
	Constructions sur sol d'autrui				
	Matériel et outillage				
	Install. Générales	33 831	24 264		58 095
	Matériel transport	74 299	39 372		113 670
	Matériel bureau & info	26 968	9 987		36 955
	Mobilier	24 047	11 581		35 628
	Autres Immob,corporelles	4 929	1 624		6 553
	Total 2	**463 806**	**228 934**		**692 740**
	Total 1+2	**469 125**	**236 505**		**705 631**

2.1.3 Les provisions pour dépréciations

- **Sur immobilisations Corporelles et incorporelles**
  Néant

- **Sur Immobilisations Financières**
  Néant

- **Sur stock et en cours**
  Néant

- **Sur créances clients**

Une provision pour dépréciation des créances clients est constatée dans les comptes à hauteur de 23 474€ due à l'ancienneté de la créance et à des avis de dépôts de bilan ou redressement judiciaire.

- **Sur valeur mobilières de Placement**
  Néant

2.1.4 Echéances des créances

données Euros

Etat des créances de l'actif	Montant Brut	Degré de liquidité de l'actif	
		à moins d'1 an	à plus d'1 an
Autres immobilisations financières	490	490	
Clients douteux ou litigieux	260		260
Autres créances Clients	210 451	210 451	
Créances sociales	101 237	101 237	
Créances TVA	112 321	112 321	
Autres créances Fiscales	22 070	22 070	
Autres créances	79 476	79 476	
Charges à répartir	27 975	27 975	
Charges constatées d'avance	21 843	21 843	
TOTAL GENERAL	576 124	575 864	260

2.1.5 Informations sur les produits à recevoir

données Euros

Produits à recevoir **Montant des produits à recevoir inclus dans les postes**	**Montant**
Créances clients et comptes rattachés	26 735
Autres créances	197 313
Valeur Mobilières de Placement	
TOTAL	224 047

2.1.6 Charges constatées d'avance

données Euros

CHARGES CONSTATES D'AVANCE	
Charges d'exploitation	21 843
Charges Financières	
Charges Exceptionnelles	
TOTAL	21 843

2.2 PASSIF

2.2.1 Fonds propres et évolution des capitaux propres

Les fonds propres sont constitués d'apport sans droit de reprise à la date de création et des résultats cumulés

Fonds Associatifs

FONDS ASSOCIATIF	Début exercice	Augmentation	Diminution	Tranfert	Situation Fin Exercice
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise	30 490				30 490
Ecart de Réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves reglementées					
Autres réserves	318 180				318 180
Report à nouveau	-164 371				-164 371
Résultat de l'exercice - gestion propre	58 893	50 618	58 893		50 618
Résultat de l'exercice - gestion contrôlée	32 328	-48 889	32 328		-48 889
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Résultat sous contrôle des tiers financeurs (report à nouveau)	4 726	99 919	8 698		95 946
Ecart de Réévaluation					
Subvention invest,s/biens non renouvelables	26 000				26 000
Subvention invest.virées au résultat	-7 428	-3 715			-11 143
Provision réglementées	9 000				9 000
Droits des propriétaires (commodat)					
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS	307 817	97 932	99 919		305 831

2.2.2 Résultats de l'exercice

RESULTAT DE L'EXERCICE	
Résultat de gestion propre	
Esat Jacques Prévert Activité	50 617,53
	50 617,53
Résultat de gestion contrôlée	
ESAT Jacques Prévert Médico- social	10 265,37
Foyer Pierre ALLAIN	-2 131,05
Foyer Maison les Fontaines	-57 023,66
	-48 889,34
TOTAL DE L'EXERCICE	**1 728,19**

2.2.3 Résultats sous contrôle des tiers Financeurs (report à nouveau)

RESULTAT SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS (report à nouveau)	
ESAT Jacques Prévert année 2013	9 832
ESAT Jacques Prévert année 2014	8 058
ESAT Jean Marais année 2013	14 987
ESAT Jean Marais année 2014	5 250
ESAT Jean Marais année 2014 Fonds dédiés	14 567
ESAT Jacques Prévert année 2015	-15 950
ESAT Jacques Prévert année 2016	-32 472
ESAT Jacques Prévert année 2017	35 994
FOYER Pierre ALLAIN année 2014	2 580
FOYER Pierre ALLAIN année 2015	164
FOYER Pierre ALLAIN année 2016	6 596
FOYER Pierre ALLAIN année 2017	5 032
FOYER Maison les Fontaines 2013	10 442
FOYER Maison les Fontaines 2014	374
FOYER Maison les Fontaines 2015	-39 122
FOYER Maison les Fontaines 2016	13 451
FOYER Maison les Fontaines 2017	-8 698
TOTAL	**31 085**
RESULTAT GESTION LIBRE (report à nouveau)	
ESAT Jacques Prévert année 2016	5 969
ESAT Jacques Prévert année 2017	58 893
TOTAL	**95 946**

2.2.4 Report à nouveau

REPORT A NOUVEAU	
ESAT Jacques Prévert Prov,Congés Payés 2009 à 2015 refusée par l'autotirité de tarification	-46 953,12
ESAT Jean Marais Prov,Congés Payés 2009 à 2014 refusée par l'autotirité de tarification	-14 840,32
Foyer Pierre ALLAIN Prov,Congés Payés 2011 à 2016 refusée par l'autotirité de tarification	-3 616,24
FOYER "Maison les Fontaines"Prov,Congés payés 2009 à 2016 refusée par l'autorité de tarification	-17 427,00
FOYER Pierre ALLAIN Prov IDR 2009 à 2015 refusée par l'autorité de tarification	-3 839,00
FOYER "Maison les Fontaines" Prov, IDR 2009 à 2015 refusée par l'autorité de tarification	-39 194,90
ESAT Jean Marais Charges 2012 à 2014 refusée par l'autotirité de tarification	-10 903,21
Esat Jacques Prévert Déficit 2007 refusé par l'autorité de tarificatio,	-12 297,38
Esat Jacques Prévert Déficit 2014 refusé par l'autorité de tarification, (Dépassement budget Groupe 2 & amortissements)	-7 102,70
FOYER "Maison les Fontaines" Déficit 2013 à 2014refusée par l'autorité de tarification	-8 196,51
TOTAL	**-164 370,38**

2.2.5 Mouvements ayant affecté les provisions pour risques et charges

- **Provisions pour charges**

Provision pour indemnités de départ à la retraite

La provision IDR, est comptabilisée dans les comptes et calculée selon les principes suivants :
- Départ à l'initiative du salarié
- Selon la convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966
- Selon la catégorie des salariés
- Age de départ 62 ans
- Taux de charges moyen, un pour les cadres et un employé

Provision pour médaille du travail

Aucune provision n'a été constatée dans les comptes 2018

2.2.6 Mouvements ayant affecté les Fonds dédiés

Projet	Montant Initial	Début exercice	Dotation	Reprise provision utilisées	Reprise provision non utilisées	Fin exercice
Maison "Les Fontaines"						
Réparation mur de clôture	3 312,00	3 312,00				3 312,00
Enduits au dessus des Fenêtres (Travaux détanchéité)	4 680,00	4 680,00				4 680,00
Remise en état 2 salle de bain (Humidité /Plomberie /Faïence)	3 137,73	3 137,73				3 137,73
Remise en état de bain avec accessibilité Handicapés	54 784,58	54 784,58				54 784,58
Esat Jean Marais						
Regroupement Administratif des Esat Passage à la DSN Conseil Juridique						
TOTAL		**65 914,31**				**65 914,31**

2.2.7 Echéances des dettes

données Euros

Etat des dettes	Montant Brut	Degré de liquidité de passif		
		à 1 an au plus	à plus d'1 an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt auprès établissements de crédit	3 190 660	166 604	637 428	2 386 628
Emprunt et dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs comptes rattachès	536 620	536 620		
Dettes Fiscales et Sociales	455 213	455 213		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	250 362	250 362		
Produits constatés d'avance	633	633		
TOTAL GENERAL	4 433 488	1 409 432	637 428	2 386 628

2.2.8 Informations sur les charges à payer

données Euros

Charges à payer **Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants**	**Montant**
Emrunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 031
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	96 356
Dettes Fiscales et Sociales	306 412
Autres dettes	3 983
TOTAL	410 782

2.2.9 Produits constatés d'avance

données Euros

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Produits d'exploitation	633
Produits Financiers	
Produits Execeptionnel	
TOTAL	633

3 NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

3.1.1 Charges et produits financiers

Les charges financières correspondent aux intérêts d'emprunts et les produits financiers aux revenus des valeurs mobilières de placement

3.1.2 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel correspond à la cession d'éléments d'actif immobilisé.

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1.1 Information concernant les engagements reçus et donnés

- **Engagement pris en matière de retraite :**
  Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite s'élève à 224 012€

  Ce montant est comptabilisé en provision pour risque et charges à la clôture de l'exercice 2018 à hauteur de 224 012€.

- **Engagements Financiers**

  Les garanties reçues du conseil Général de la Manche, pour emprunts s'élèvent à 4 533 317€ y compris les emprunts pour l'extension du FOA non encore débloqués au 31/12/2018.
  Deux placements détenus par ACTP restent nantis et bloqués pour la somme de 215k€ en garantis des emprunts transférés à l'AMSH dans le cadre de la construction de l'ESAT Jean Marais.

4.1.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégorie de personnel	31/12/2018	% / Total
Cadres	5,51	4%
Agent de maîtrise et Technicien	0,00	0%
Employés	32,14	23%
Ouviers	103,00	73%
TOTAL	140,65	100%

4.1.3 Dirigeants

Le montant de la rémunération global des plus hauts cadres dirigeants n'est pas communiqué car il conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles

4.1.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	12 775
Diligences directement liées à la mission de contrôle légal	
Total des honoraires	12 775

4.1.5 Frais de recherches et de développement

Il n'y a pas eu de frais de recherche et de développement sur l'exercice 2018.

4.1.6 Perspectives d'avenir

Finalisation des travaux liés à l'appel à projet et à la réhabilitation des chambres Maison Les Fontaines.

Aménagement de l'ensemble des locaux sur les foyers, pour la prise de possession des bâtiments en mai 2019.

Recrutement des nouveaux salariés, et admission des nouveaux résidents.

Négociation du CPOM avec l'ARS pour mise en œuvre au 01 Janvier 2020.